

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING LO MONTE

Toute personne entrant dans le camping doit se conformer aux règles suivantes :

1. Pour séjourner dans le camping, il est obligatoire de présenter la carte d'identité ou le passeport correspondant, ainsi que de remplir les documents exigés par le camping. Les mineurs de moins de 18 ans ne seront pas autorisés à entrer s'ils ne sont pas accompagnés d'un adulte et d'une personne responsable.
2. L'utilisation d'un bracelet d'identification permanent est obligatoire. Il sera remis à l'entrée avec une caution de 10 €, qui sera restituée le jour du départ. En cas de perte, il faudra payer à nouveau 10 €, car les hôtes doivent être identifiés à l'aide du bracelet.
3. La direction ne peut autoriser l'entrée ou interrompre le séjour des personnes qui ne respectent pas les règles les plus élémentaires d'hygiène ou de cohabitation prévues par la législation.
4. L'admission des animaux est réservée. Il est nécessaire de disposer d'un carnet de vaccination et de les tenir en laisse en permanence. Les animaux sont strictement interdits dans les logements loués. Ainsi qu'à l'accueil du supermarché, du restaurant et des toilettes. Il est interdit de laisser l'animal seul sur le terrain lors des sorties que les propriétaires peuvent effectuer. Le propriétaire a l'obligation d'emmener l'animal avec lui lors de ses déplacements. Les excréments de l'animal doivent être ramassés par le propriétaire et jetés dans les poubelles. En tout état de cause, il est interdit aux animaux de pénétrer dans le camping s'ils représentent manifestement un danger ou une nuisance pour les campeurs. Si les animaux ne présentent pas ces caractéristiques, la Direction se réserve le droit d'admission. Dans tous les cas, les animaux doivent être munis d'une puce électronique et le propriétaire doit présenter tous les documents attestant que l'animal répond à toutes les exigences sanitaires. Ces documents doivent toujours être tenus à la disposition de toute personne qui en ferait la demande.
5. Les tarifs en vigueur sont indiqués sur l'affiche officielle. Les prix s'entendent par jour. La journée de camping se termine à 12 heures et les départs après 12 heures signifient un jour supplémentaire. La journée de camping en bungalow se termine à 12 heures et les départs ultérieurs impliquent une journée supplémentaire.
6. Vous devez vous installer sur l'emplacement qui vous a été attribué. Les tentes, les caravanes et les véhicules ne peuvent être installés que pendant les heures d'ouverture du bureau d'accueil, aux endroits indiqués par la direction. Les changements d'emplacement doivent être communiqués et autorisés par la Réception.
7. Le client doit disposer d'un tuyau de câble résistant à l'humidité et d'une fiche avec prise de terre. Puissance 5 ampères.
8. Nous conseillons de réduire au minimum l'utilisation des véhicules à l'intérieur du camping. Vitesse limitée à 5 km/h.

9. L'entrée est interdite aux personnes qui ne séjournent pas dans le camping ; une autorisation doit être demandée et un document certifiant l'identité et l'acceptation des conditions fixées par la Direction doit être présenté au préalable.
10. Les heures de silence seront de 0:00h à 8:00h. La circulation des véhicules est interdite pendant cette période de silence. A tout moment, le volume de vos radios et télévisions doit être réduit au minimum afin de ne gêner personne.
11. OBLIGATIONS :
 - a. Se soumettre aux règles particulières de la Direction.
 - b. Respecter les installations, les plantes et les fleurs en général.
 - c. Laisser les différents services en bon état.
 - d. Respecter les règles logiques de coexistence et d'ordre public.
 - e. Communiquer les cas de maladies contagieuses à la direction du camping.
 - f. Ramasser les déchets dans des sacs fermés et les déposer dans les conteneurs existants.
 - g. Payer tous les services utilisés.
 - h. Quitter le camping à la fin du séjour.
 - i. Disposer d'un extincteur individuel pour les caravanes et les camping-cars.
 - j. Avoir sa propre assurance.
 - k. Disposer des permis de gaz butane et propane correspondants.

12. INTERDICTIONS

- a. Perturber le repos des autres campeurs pendant les heures établies.
- b. Pratiquer des jeux ou des sports dans des endroits inappropriés.
- c. Allumer des feux de bois ou tout autre type de combustion non autorisée dans les zones prévues à cet effet.
- d. Être accompagné d'animaux non autorisés.
- e. Transporter des objets susceptibles de provoquer des accidents.
- f. Laisser des déchets en dehors des conteneurs prévus à cet effet.
- g. Introduire des personnes dans le camping sans l'autorisation de la Direction.
- h. Accrocher des vêtements dans des endroits non autorisés où ils peuvent causer des nuisances à d'autres personnes. Ne pas attacher des cordes ou planter des clous dans les arbres.
- i. Installer des clôtures sur l'emplacement.
- j. Réaliser tout acte susceptible d'endommager ou de nuire à la propriété, à l'hygiène ou à l'aspect du camping.
- k. Faire du « botellón » dans n'importe quelle partie du camping.

13. Il est interdit de laisser les tentes ou les caravanes inoccupées. Si le client prévoit de quitter le camping et de laisser la tente, la caravane ou le véhicule sur le camping, il est tenu d'en informer le bureau d'accueil qui peut accepter l'absence à condition qu'il paie un montant forfaitaire pour la garde des enfants.

14. La date limite de paiement des montants dus pour le séjour ou le service est fixée à la fin de la journée. Les personnes qui ont l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du Bureau d'accueil doivent régler leur compte la veille et prévoir des heures de tranquillité.
15. Le non-respect par le campeur des règles établies dans la législation en vigueur sur les campings touristiques, ainsi que des règles établies dans les clauses précédentes, autorisera la Direction à résilier le présent contrat, sans attendre l'expiration de la période convenue et à procéder à l'expulsion de l'emplacement ou du logement occupé sans qu'il soit nécessaire de donner un préavis et une autorisation au campeur.
16. Tout dommage causé par un campeur ou un visiteur aux installations du Camping Lo Monte à d'autres campeurs ou visiteurs sera à la charge de l'auteur du dommage ou des parents ou tuteurs s'il s'agit d'un mineur.
17. Tout campeur qui contrevient à l'un des aspects du présent règlement sera invité à quitter le camping et, s'il ne le fait pas volontairement, il sera expulsé par le directeur, qui est officiellement habilité à le faire, en demandant, si nécessaire, l'assistance des forces de l'ordre.
18. La consommation de drogues toxiques, de stupéfiants ou de substances psychotropes est interdite dans l'enceinte du camping.
19. L'utilisation de scooters électriques par des enfants de moins de 16 ans est interdite sur l'ensemble du site.
20. Les visiteurs doivent s'inscrire à la réception et payer le tarif adulte ou enfant s'ils restent plus de deux heures ou le tarif visiteur pour une journée s'ils passent la nuit.
21. Les visiteurs séjournant 3 nuits ou plus pourront disposer du bracelet de camping (avec la caution correspondante) et utiliser toutes les installations. En cas de séjour inférieur, ils ne pourront pas accéder au SPA et à la piscine à toboggans les jours de leur visite, qu'ils passent la nuit ou non.
22. Les piscines extérieures sont ouvertes lorsque le temps le permet au printemps et en été. Se renseigner auprès de la réception dans tous les cas.
23. Le nombre d'emplacements prévus dans la réservation ne peut en aucun cas être confirmé à 100 % (vous en serez informé au moment de l'entrée). Le client peut donner sa préférence au moment de la réservation et l'Organisation fera tout son possible pour s'y conformer.
24. Il est interdit de charger des patins électriques à l'intérieur des bungalows.
25. Le visiteur du jour peut rester dans le camping jusqu'à l'heure de fermeture de la réception..
26. Les visiteurs qui passent la nuit sur le camping ont jusqu'au lendemain midi pour quitter le camping.

27. Les objets qui se révèlent être la propriété du client seront gardés pendant un mois au maximum. Passé ce délai, les objets sont considérés comme perdus.

28. La direction décline toute responsabilité éventuelle en cas de vol, d'accident ou de dommages causés aux personnes et aux choses par des tiers extérieurs à l'établissement, d'autres clients ou visiteurs sur l'ensemble du site (emplacements, bungalows, parties communes, parking caravanes, etc.) Il n'est pas non plus responsable des dommages causés par les tempêtes, la grêle, les incendies ou d'autres causes de force majeure. Les clients sont tenus de souscrire une assurance de responsabilité civile pour les éventuels dommages qui pourraient être causés par leurs caravanes ou leur matériel de camping.

Droit d'admission

Droits d'entrée Les personnes suivantes ne sont pas admises dans le camping :

- Les personnes portant des armes ou des outils d'usage inhabituel qui pourraient être utilisés comme tels.
 - Lorsque la capacité établie est pleine.
 - Les personnes qui provoquent ou interviennent dans des altercations.
 - Toute personne portant des vêtements ou des symboles incitant à la violence, au racisme ou à la xénophobie.
 - Toute personne présentant des signes évidents d'intoxication et/ou de consommation de substances illicites.
 - Toute personne faisant le commerce de substances illégales conformément à la législation en vigueur.
 - Toute personne qui ne présente pas les conditions minimales d'hygiène personnelle conformément aux coutumes sociales en vigueur et qui, pour cette raison, peut causer une nuisance à d'autres personnes.
 - Aux personnes qui ne respectent pas les règles de coexistence et de moralité (voir ci-dessous), ou qui ont l'intention d'entrer ou qui entrent dans le but d'exercer des activités autres que celles de l'établissement. Si cela se produit alors que les personnes sont déjà à l'intérieur, elles seront expulsées avec l'aide des forces et organes de sécurité de l'État, si nécessaire.
 - L'entrée ne sera pas non plus autorisée aux personnes qui ont des dettes envers l'entreprise propriétaire pour des services rendus antérieurement et dont les montants n'ont pas été payés à ce moment-là.

Dans les cas susmentionnés, le **DROIT D'ADMISSION est considéré comme RÉSERVÉ.**

Conditions d'utilisation des piscines

Pour le bon fonctionnement et la jouissance des piscines du camping, tous les utilisateurs doivent respecter les règles suivantes :

1. Il est interdit de pénétrer dans la zone de baignade en tenue de ville ou avec des chaussures.
2. Il est interdit de laisser des ordures ou des déchets dans la piscine, et les poubelles ou autres récipients prévus à cet effet doivent être utilisés.
3. L'accès et le séjour des animaux sont interdits dans toute la zone de la piscine, sans préjudice des dispositions de la loi relative aux chiens guides d'aveugles.
4. Les jeux de ballon sont interdits dans l'enceinte de l'établissement, ainsi que toute autre activité susceptible de gêner les autres usagers.
5. L'utilisation de la piscine est interdite en l'absence de maîtres-nageurs. La baignade est interdite la nuit sans éclairage ou lorsque la piscine est fermée. Les horaires d'utilisation des piscines extérieures et intérieures varient en fonction de la saison, veuillez vous renseigner auprès de la réception.
6. Tous les utilisateurs doivent présenter leur bracelet d'identification au surveillant, au préposé à la piscine, à la réception ou aux maîtres-nageurs de service.
7. L'accès à la piscine se fait uniquement par les zones désignées. Il est interdit de sauter par-dessus les barrières ou clôtures verrouillées pour accéder à la piscine. Les enfants de moins de 12 ans (inclus) doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte.
8. L'utilisation des installations doit se faire avec des vêtements et des chaussures appropriés. Le port du maillot de bain est obligatoire. Les shorts de course, les pantalons courts, les shorts de cyclisme et les sous-vêtements sont interdits. Le port du bonnet de bain est obligatoire dans la piscine couverte.
9. Les chaussures de bain sont obligatoires dans les toilettes et les vestiaires. Les douches sont obligatoires avant d'entrer dans l'eau. Les douches doivent être utilisées aussi longtemps que nécessaire. L'utilisation de shampooing ou de gel douche dans les douches extérieures est interdite.
10. Il est strictement interdit aux enfants de moins de 16 ans d'utiliser la piscine intérieure sans être accompagnés d'adultes responsables de leurs actes.
11. Il est interdit de manger et de boire dans les zones situées à l'extérieur de la piscine.
12. L'utilisation de récipients en verre est interdite dans toute la zone de la piscine.
13. Il est interdit de courir autour de la piscine, des douches et des toilettes.
14. Seules les zones affectées à la natation ou à la récréation doivent être utilisées.
15. Il est interdit de plonger ou de faire de la plongée.
16. Les blasphèmes, le langage obscène et les comportements indésirables sont interdits.

17. Les jeux de chevaux, les chahuts, les cris ou toute activité physique menaçant la sécurité d'autrui sont interdits.
18. Aucun objet tranchant, tel que verrerie, couteau, etc., ne peut être apporté dans l'enceinte de la piscine.
19. L'utilisation de ballons de plage ou de jouets dans l'enceinte de la piscine n'est pas autorisée. L'utilisation de palmes, de tapis, de lunettes en verre ou de tout autre objet susceptible de blesser ou de déranger les utilisateurs est interdite. L'utilisation de masques de plongée est limitée aux cours encadrés par un moniteur.
20. Les utilisateurs doivent s'assurer des différentes profondeurs des bassins avant d'utiliser la piscine afin d'éviter tout accident.
21. Les instructions du maître-nageur de la piscine doivent être respectées sans délai.
22. Si vous avez besoin de matériel pour l'apprentissage de la natation, vous pouvez le demander au maître-nageur qui vous le rendra en bon état et le placera dans les compartiments prévus à cet effet.
23. Il est interdit de salir l'eau par des pratiques non hygiéniques. Il est interdit de cracher, de se moucher, d'uriner ou de contaminer l'eau de la piscine de quelque manière que ce soit, ainsi que de jeter des objets tels que des pierres, des balles,...
24. L'utilisation de la piscine est interdite aux personnes blessées, aux personnes portant des patchs ou des bandages de quelque nature que ce soit ou des affections de la peau, des muqueuses ou des voies respiratoires.
25. Les personnes souffrant de maladies gastriques ou urinaires, à l'état latent ou sous traitement, ne sont pas autorisées à entrer dans la piscine.
26. Les personnes sous l'influence de l'alcool, de drogues ou d'autres substances ne sont pas autorisées à entrer dans la piscine.
27. Il est interdit de bavarder avec les maîtres-nageurs pendant leurs périodes de surveillance.
28. Les parents des enfants qui participent aux entraînements ou aux leçons de natation doivent rester dans l'enceinte de la piscine.
29. L'utilisation de radiocassettes ou de tout autre appareil de reproduction sonore doit se faire à un volume qui ne dérange pas le reste des usagers du site.
30. L'accès aux visiteurs est interdit aux campeurs qui n'ont pas été identifiés à la réception et qui n'ont pas payé la taxe de séjour correspondante.
31. Tous les usagers sont tenus de veiller au bon état de conservation des installations et des services, en empêchant ou en dénonçant tout acte susceptible de les endommager et en avertissant le personnel lorsqu'ils constatent des anomalies dans les installations ou dans le matériel de celles-ci.
32. Il est recommandé à tous les utilisateurs de se soumettre à un examen médical avant de pratiquer un sport, en particulier ceux qui sont restés inactifs pendant une période prolongée ou qui souffrent d'une maladie chronique.
33. Il est interdit de suspendre des objets aux plantes, aux lampadaires, aux grilles, aux portails et aux parasols.
34. Pataugeoire : L'utilisation de la pataugeoire est réservée aux enfants jusqu'à six ans.
35. Tout utilisateur qui ne respecte pas les règles d'utilisation de la pataugeoire devra la quitter.

IMPORTANT

L'âge minimum pour accéder à ce service est de 8 ans, en plus des conditions suivantes :

- Savoir nager
- Être accompagné dans l'eau par une personne majeure (jusqu'à 16 ans).
- Respecter les règles d'utilisation de la piscine.

RÉSERVATION DE BUNGALOWS

Le prix de la réservation est par nuit et comprend l'utilisation des installations du camping, telles que le SPA, la salle de sport et les piscines extérieures, ainsi qu'une voiture par bungalow.

- **Arrivée** : 17h00.
- **Départ** : 12:00 h.

Le client doit verser un acompte de 25 % du montant total du séjour au moment de la réservation, le reste devant être payé à l'arrivée au camping. En outre, il sera nécessaire de laisser une caution de **60 €** comme garantie pour d'éventuels dommages aux objets inventoriés dans le bungalow. Cette garantie sera restituée à la fin du séjour, une fois que le responsable aura effectué l'inspection correspondante.

Les animaux domestiques sont admis dans certains bungalows. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par **e-mail** ou par téléphone.

Les bungalows sont équipés de :

- Télévision,
- Climatisation,
- Eau chaude,
- Draps et taies d'oreiller (un changement est prévu une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours),
- Serviettes et ustensiles de cuisine.

Une fois installé dans le bungalow, aucun remboursement du montant déjà payé pour le séjour prévu ne sera effectué.

Prix pendant la période d'octobre à décembre :

Pour les clients séjournant entre octobre et décembre, les prix de l'année en cours seront maintenus jusqu'à la date de départ (maximum 30 mai).

Séjour minimum :

A certaines périodes, un nombre minimum de nuits est requis pour les réservations.

En basse et moyenne saison 1 : le séjour minimum est de **deux nuits**.

En moyenne saison 2 et haute saison : le séjour minimum est de **7 nuits**.

Règles supplémentaires :

Il est strictement interdit de faire des barbecues à l'intérieur ou à l'extérieur des bungalows (terrasse, parking, etc.), des parcelles et des autres installations du camping. Les barbecues ne sont autorisés que dans les zones prévues à cet effet.

RÉSERVATION DE PARCELLES

- Le prix est par nuit et inclut la T.V.A. et les taxes de séjour en vigueur à tout moment.
- **Arrivée** : 13:00 h.
- **Départ** : 12:00 h.
- **Acompte** : 50 € par emplacement (le reste à l'arrivée) / 100 € en cas de séjour prolongé. Le prix comprend l'approvisionnement en eau et l'utilisation des services du camping (piscines, salle de sport, etc.).
- Pour les séjours de plus de **90 jours**, le tarif basse saison s'applique, sauf en **juillet et août**.
- La direction du camping s'engage à réserver le nombre d'emplacements demandés, mais l'emplacement des emplacements ne peut être garanti. Une fois l'emplacement choisi, aucun remboursement du montant du séjour prévu ne sera effectué.
- Pour les clients séjournant entre **octobre et décembre**, les prix de l'année en cours seront maintenus jusqu'à leur départ (maximum jusqu'au 30 juin).
- Pour les périodes avec un séjour minimum, le client s'engage à payer le nombre minimum de nuits réservées.
- Toutes les réservations sont soumises à disponibilité et doivent être confirmées par le camping.
- Les visites des campeurs doivent être enregistrées à la réception. Ils devront payer le tarif correspondant, selon qu'il s'agit d'adultes ou d'enfants, s'ils restent plus de deux heures, ou le tarif d'une journée de visite s'ils passent la nuit.
- **Maximum de 6 personnes** par emplacement.
- Certaines dates peuvent être assorties d'un séjour minimum. En moyenne saison 2 et en haute saison, le séjour minimum sur l'emplacement sera de **5 nuits**.

- Les barbecues sont **strictement** interdits sur l'emplacement. Les barbecues ne sont autorisés que dans les zones prévues à cet effet.
- Il est interdit de laver les voitures sur l'emplacement et d'installer des piscines.
- L'installation d'affiches ou de publicité de toute nature est interdite, de même que l'utilisation des emplacements à des fins commerciales ou industrielles de toute nature.
- Tous les véhicules des campeurs doivent être garés dans l'espace de stationnement qui leur a été attribué. Il est interdit de stationner dans les rues, sur d'autres parcelles ou à tout autre endroit où cela pourrait causer une nuisance à autrui, sauf autorisation expresse de la direction.
- Les véhicules des clients qui rentrent au camping après l'heure de fermeture (00h00) doivent être garés à l'extérieur de l'établissement.
- Il est obligatoire de laisser l'emplacement de la tente ou de la caravane dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

- Les clients doivent respecter une distance minimale de 50 cm par rapport aux cyprès lorsqu'ils installent leur caravane/camping-car/tente, etc.

ANNULATION DES RÉSERVATIONS

Quel que soit le type de réservation, en cas d'annulation, le remboursement sera le suivant :

- Avec un préavis de plus d'un mois, 90% de l'acompte.
- De 7 à 30 jours de préavis, 50% de l'acompte.
- Moins de 7 jours à l'avance, 0% de l'acompte.

Si le client ne se présente pas le jour prévu, la réservation est maintenue pendant 24 heures. Passé ce délai, la réservation sera considérée comme nulle et non avenue, sauf notification écrite. En cas d'arrivée après la date d'arrivée prévue, toujours avec préavis au service des réservations, et/ou de départ avant la date de départ prévue, vous devez payer le montant total du séjour.

- Protection des données

Par le présent avis, le **CAMPING LO MONTE 2011 S.L.U.** (ci-après, le « Camping ») informe les utilisateurs de sa page web www.campinglomonte.com de sa politique de protection des données personnelles (ci-après, les « Données Personnelles ») afin qu'ils puissent déterminer librement et volontairement s'ils souhaitent fournir au Camping les Données Personnelles demandées dans le formulaire de réservation et/ou de demande d'information.



Le camping se réserve le droit de modifier la présente politique de protection des données afin de l'adapter à la nouvelle législation et aux pratiques du secteur. Les données personnelles seront traitées automatiquement et incorporées à des fichiers dont le camping sera le propriétaire et le responsable.

La collecte et le traitement des données personnelles, effectués directement par le Camping ou par des tiers pour le compte du Camping, ont pour but de maintenir la relation contractuelle que le client peut avoir avec le Camping, la gestion, l'administration, la fourniture, l'extension et l'amélioration des services du Camping et leur adaptation aux préférences et aux goûts des clients, ainsi que l'envoi, par des moyens traditionnels et électroniques, d'informations commerciales sur les services offerts par le Camping, tant aujourd'hui que dans le futur d'informations commerciales sur les services offerts par le Camping, tant aujourd'hui que dans le futur.

Le Camping ne cédera ni ne partagera les Données Personnelles avec des tiers sans le consentement préalable et exprès des parties concernées.

Le Camping ou, le cas échéant, les tiers qui traitent les données personnelles pour le compte du Camping, ont adopté les niveaux de sécurité légalement requis pour la protection des données personnelles. Toutefois, l'utilisateur doit être conscient que les mesures prises sur Internet ne sont pas infaillibles.

Les utilisateurs ont reconnu et peuvent exercer leur droit d'accès, d'annulation et de rectification de leurs données personnelles, ainsi que leur droit d'opposition, en contactant le camping par courrier électronique à l'adresse info@campinglomonte.com.

Aux fins des dispositions de la Loi Organique 15/1999, du 13 décembre, sur la Protection des Données à Caractère Personnel, CAMPING LO MONTE 2011 S.L.U. informe que les données fournies à la suite de votre demande de réservation feront l'objet d'un traitement automatisé et seront incorporées à un fichier automatisé dûment inscrit au Registre Général de Protection des Données, dont CAMPING LO MONTE 2011 S. L.U. est le responsable et le destinataire. La finalité de ce fichier est de répondre aux demandes de réservation et de gérer leur acceptation future, ainsi que d'envoyer des communications commerciales.

Les données personnelles collectées ne seront pas cédées à des tiers et seront traitées conformément aux niveaux de sécurité établis.

Le client donne son consentement exprès au traitement de ses données personnelles, conformément aux dispositions de la présente clause, mais il peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition, dans les termes établis par la législation en vigueur, en envoyant une communication écrite à l'adresse postale de **CAMPING LO MONTE 2011 S.L.U.**



Conformément à la loi 34/2002 du 11 juillet, **CAMPING LO MONTE 2011 S.L.U.** vous informe que, suite à cette loi, elle a l'intention d'utiliser votre adresse de courrier électronique pour envoyer des communications commerciales ou des offres promotionnelles relatives à ses services et à ses offres spéciales. Si le client ne souhaite pas recevoir les e-mails commerciaux susmentionnés, il doit l'indiquer dans le champ créé à cet effet.

Toutefois, si le client a donné son consentement, celui-ci peut être révoqué à tout moment et à une date ultérieure en envoyant une communication écrite à l'adresse électronique info@campinglomonte.com.